

- La mise en œuvre de ce projet de centre régional de compostage contribuera à assurer une saine gestion financière et logistique des résidus organiques de la MRC, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liés au transport de ces matières. D'ailleurs, seuls les résidus récoltés sur le territoire la MRC Vaudreuil-Soulanges y seront traités.
- L'investissement en lien avec le projet est estimé à 35 millions de dollars et inclut l'achat du terrain, la réalisation des études environnementales et techniques, la construction des infrastructures ainsi que l'achat des équipements requis pour l'exploitation du centre régional de compostage. L'échéancier initial prévoit le début de la construction du centre régional de compostage en 2027 et sa mise en activité au printemps 2028.

Les principaux avantages financiers sont :

- Économie de l'ordre de 25 % entre les frais de traitement à la tonne de la matière organique fait au Centre versus l'utilisation d'une entreprise externe privée.
- Meilleur contrôle de ces frais dans l'avenir.
- Économie sur les coûts de transport (75 %) vers le centre de traitement (en plus de l'impact environnemental et de la réduction de la circulation des camions).
- Distribution gratuite de la totalité du compost produit au Centre régional de compostage aux citoyens et aux municipalités du territoire.